

Alixan, le 20 juillet 2020

Nos Réf : D20ADN-0486

Objet : Réclamation défaillance Internet

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier en date du 6 juin, au nom des habitants de Cobonne, concernant vos difficultés d'accès à Internet et vos échanges infructueux avec le service clients de l'opérateur Orange, ayant motivé une pétition.

Le Syndicat mixte ADN n'est malheureusement pas en mesure de vous accompagner dans vos démarches auprès de cet opérateur. En effet, Orange est un opérateur privé qui gère son réseau et la relation avec ses clients comme bon lui semble.

S'agissant en revanche du déploiement du réseau public de fibre à la maison (FTTH) sur votre commune, dont le Syndicat mixte ADN pilote la mise en œuvre, je peux vous indiquer que la phase initiale d'études est en voie de finalisation, et que les travaux vont ainsi pouvoir démarrer avant la fin de l'année. Notre objectif est de pouvoir mettre en service ce nouveau réseau sur votre commune au second semestre 2021.

Afin d'être tenu informé de l'avancement de ce déploiement, je vous invite à consulter l'outil d'éligibilité mis à disposition par le Syndicat mixte ADN, accessible depuis son site web : <https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

La Présidente du Syndicat mixte ADN

Nathalie ZAMMIT-HELMER

Copie à M. Philippe RIBIERE, Maire de Cobonne

